

UN1TÉ

SURVEILLANCE DES GARDÉS A VUE

1er octobre 2024 :

- ▶ Fin de la vidéo surveillance pour les gardés à vue ;
- ▶ Mission supplémentaire pour les policiers qui s'ajoute à :
 - Police d'audience et transfert de détenus
 - Garde de détenus en milieu hospitalier
 - Garde statiques bâtiment administratif et religieux, surveillance L.R.A
 - Procuration
 - Police administrative et judiciaire

UNE NOUVELLE MISSION : « GEÔLIER »

C'est encore moins de protections de nos concitoyens :

- ▶ Baisse des effectifs au sein des unités de police secours,
- ▶ Baisse des policiers sur la voie publique,

STOP AUX TACHES INDUES !

